



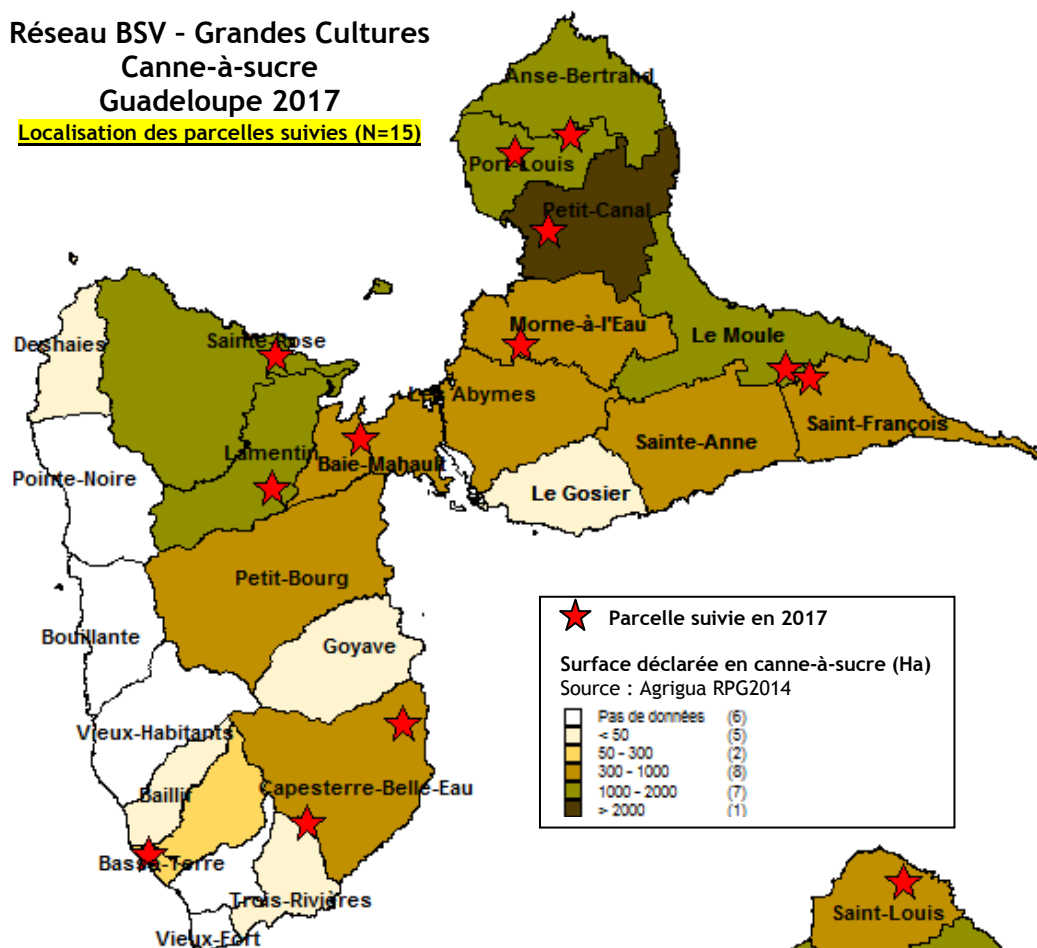
BSV971 CANNE-A-SUCRE BILAN 2017

DISPOSITIF REGIONAL D'ÉPIDÉMIOLOGIE

❖ Répartition spatiale des parcelles d'observations

Réseau BSV - Grandes Cultures
Canne-à-sucre
Guadeloupe 2017

Localisation des parcelles suivies (N=15)



★ Parcelle suivie en 2017

Surface déclarée en canne-à-sucre (Ha)
Source : Agrigua RPG2014

□ Pas de données	(6)
□ < 50	(5)
□ 50 - 300	(2)
□ 300 - 1000	(8)
□ 1000 - 2000	(7)
□ > 2000	(1)

0 3,5 7 km

Réalisation Lucie AURELA, FREDON Guadeloupe - Janvier 2018

Dans le cadre de la surveillance biologique du territoire de Guadeloupe, en canne-à-sucre, quinze parcelles (voir carte ci-dessous) ont été suivies.

Toutes les parcelles ont été observées par le technicien du CTCS (Centre Technique de la Canne-à-Sucre).



Dans ce bilan:

Dispositif régional
d'épidémiologie

Protocole d'observation

Bilan sanitaire par
nuisible suivi

La rouille orangée
Le charbon
Les chenilles défoliatrices
L'enherbement

Retrouvez toutes nos
éditions du BSV
Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Christophe BOC
Mail : Christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de rédaction :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPACE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0690 751 201

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



PROTOCOLE D'OBSERVATION

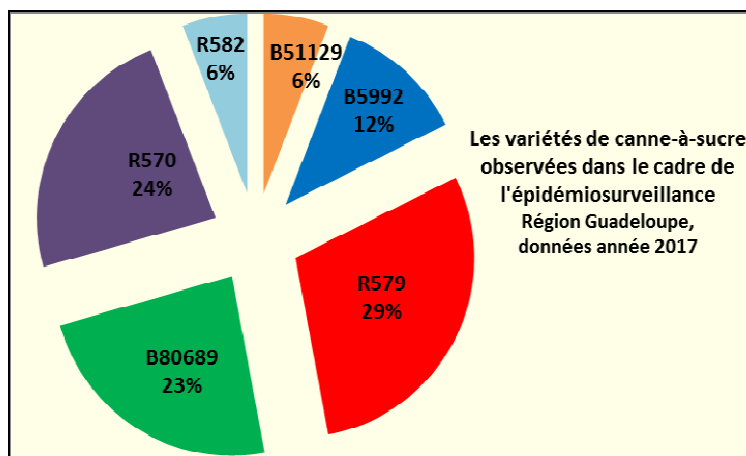
Il n'existe aucun protocole national, pour le suivi des cultures en milieu tropical. Le protocole utilisé a été établi avec l'aide des instituts techniques et scientifiques de Guadeloupe.

Nuisibles:	<u>Rouille orangée</u>	<u>Charbon</u>	<u>Chenilles défoliatrices</u>	<u>Enherbement</u>
Fréquence	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
Echantillonnage	Toute la surface	5 lignes de 10m	Toute la surface	Toute la surface
Type d'observation	Observation visuelle	Comptage	Estimation visuelle	Estimation visuelle
Mode opératoire	Observer la totalité de la parcelle ou des zones homogènes et noter la présence ou l'absence de la maladie	Observer 5 lignes de 10 mètres par parcelle de référence	Noter la présence du ravageur Si présence, estimation en mètre linéaire de cannes défoliées	Note globale de recouvrement à la parcelle et pour chaque espèce présente, suivant une grille: 1 : moins de 15% 2 : entre 15 et 30% 3 : > 30%
Données	Présence/absence	% d'infestation	% de défoliation	Note globale de recouvrement à la parcelle et pour chaque espèce présente

BILAN SANITAIRE

La campagne sucrière 2017 a duré respectivement du 15 février au 12 juillet en Guadeloupe continentale, et à Marie-Galante du 15 mars au 13 juillet. Environ un quart des parcelles d'observations n'a pas été coupé. La sélection variétale menée depuis quelques années en Guadeloupe contribue à la lutte contre certains nuisibles.

Dans le cadre du suivi en parcelle de canne-à-sucre, les observations ont été réalisées sur six variétés :



Au cours du mois de septembre 2017, le passage de l'ouragan Maria sur l'archipel a entraîné des inondations et de fortes rafales causant d'énormes dégâts sur les parcelles agricoles. Sur les parcelles du réseau canne-à-sucre, seules quelques verses ont été observées.

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE




➤ Rouille orangée « *Puccinia kuehnii* »:

Les symptômes de rouille orangée n'ont pas été révélés au cours des suivis de l'année 2017. C'est un organisme réglementé, aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire.

En cas de soupçons, adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (05.90.41.68.41/42)



 Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : non présent sur le territoire) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : présent en Guadeloupe).



Crédits photos: JH DAUGROIS/CIRAD

➤ Charbon « *Sporisorium scitamineum* »:

Le recours à des variétés sélectionnées pour leur résistance génétique limite le développement de cette maladie. Le schéma de pépinière géré par le CTCS Guadeloupe permet de proposer aux agriculteurs des variétés assainies. En effet, depuis le début du suivi épidémiologique, aucune trace de charbon n'a été observée sur les parcelles d'observations, cela se confirme également sur l'année 2017. Il convient donc de privilégier les variétés résistantes.



Symptôme de « Charbon » sur variété B47258 (ancienne variété) à Grand-Bourg de Marie-Galante.

Crédits photos : Gilbert PIRAL

➤ Chenilles défoliatrices :

Les défoliations sont visibles généralement jusqu'à 4 à 6 mois après la coupe. Les dégâts dus aux chenilles défoliatrices n'ont pas été visibles sur les parcelles suivies au cours de l'année 2017.



Crédits photos : Christophe BOC/CTCS

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE

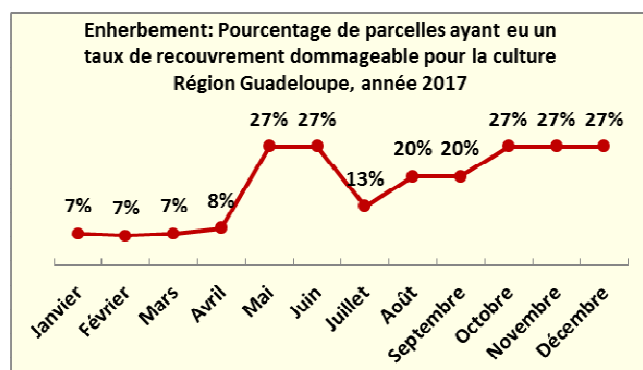


➤ Enherbement :

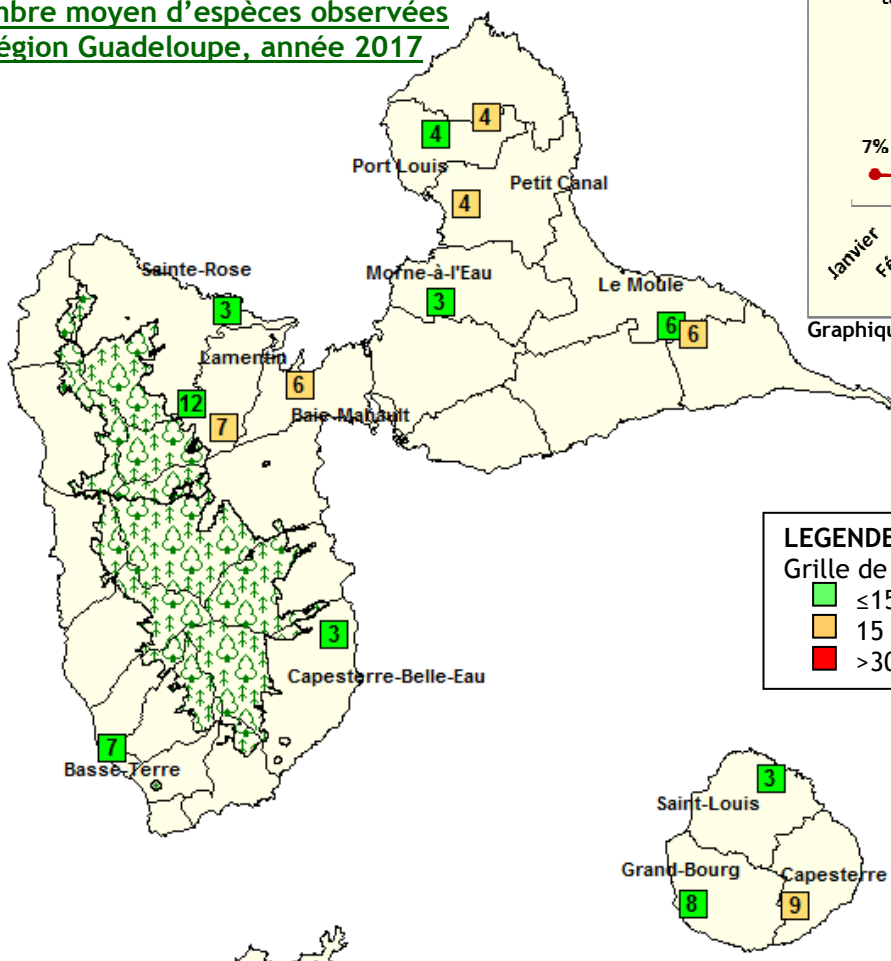
L'enherbement est le nuisible le plus dommageable pour la canne-à-sucre sur l'année 2017. La période critique de nuisibilité se situe généralement entre 30 et 90 jours après plantation ou coupe.

Au cours de l'année 2017, 53% parcelles observées ont eu au moins une fois un taux d'enherbement élevé, c'est à dire dommageable pour la culture (recouvrement de l'enherbement sur la parcelle >30%). En cas de forte infestation, la concurrence des adventices avec la canne-à-sucre entraîne des pertes de rendement et diminue la qualité de la canne. Cette forte pression s'observe environ un à deux mois après la coupe de la canne-à-sucre. Les adventices doivent être maîtrisées dès le début du cycle, surtout à l'approche de la période pluvieuse (septembre à décembre).

Taux moyen d'enherbement et nombre moyen d'espèces observées Région Guadeloupe, année 2017



Graphique 1 : Pourcentage des parcelles fortement enherbées



LEGENDE
Grille de notation de l'enherbement

- ≤15%
- 15 à 30%
- >30%

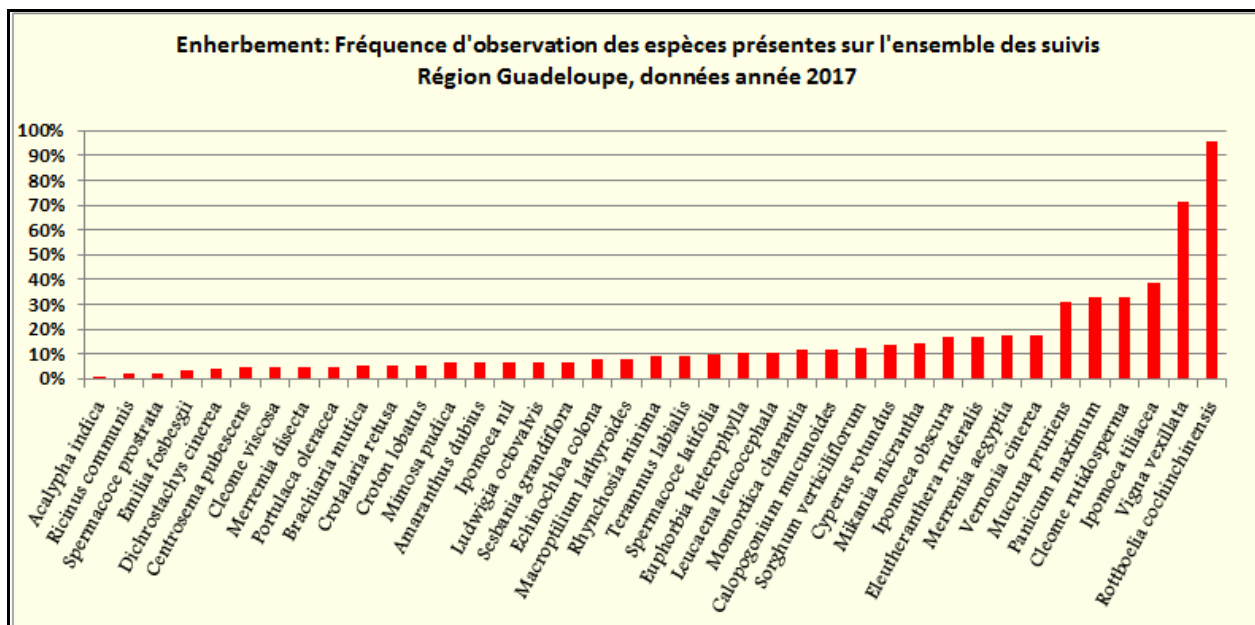
Sur la majorité des parcelles a été observée une grande diversité d'espèces d'enherbement. La baisse du nombre d'espèces n'est réellement visible que les jours précédant la coupe de la canne-à-sucre. Par contre, le nombre d'espèces présent par parcelle n'est pas proportionnel au taux de recouvrement sur la parcelle. Donc les parcelles possédant la plus grande diversité de variétés ne sont pas forcément celles pour lesquelles le taux de recouvrement est dommageable pour la culture.

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



Les espèces *Rottbellia cochinchinensis* et *Vigna vexillata* restent les plus fréquemment observées au cours de l'année 2017, respectivement 95% et 71%:



Graphique 2 : Fréquence des espèces observées



Rottbellia cochinchinensis
© Frédy GROSSARD/ CTCS



Vigna vexillata
© Lucie AURELA, FREDON971

Pour une meilleure stratégie de lutte, il est important d'identifier la flore adventice présente sur la parcelle.

Il est obligatoire d'observer régulièrement sa parcelle et de déterminer avec certitude le niveau de nuisibilité avant toute intervention sur cette dernière.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto